



LES ÉCHOS DE LANDÉBIA

Bulletin municipal n ° 19

Juillet – Septembre 2024

Horaires de la mairie & de l'Agence Postale communale

Lundi, mardi, jeudi : 14 h - 17 h 30

Mercredi : 13 h 30 - 15 h 30

Vendredi : 14 h - 17 h

Heure de levée du courrier : 9 h



Crédit photo : D. Beuillet

Coordonnées de la mairie

4, rue de la Poste - 22130 LANDÉBIA

Tél : 02.96.84.48.31

E-mail : mairie-landebia@orange.fr

Rencontre avec Mr le Maire sur RDV

Sommaire

- *Conseil municipal*
- *État Civil / Urbanisme*
- *Informations communales*
- *La vie dans la commune*
- *Agenda*

Retrouvez toutes les informations de la commune sur nos différents supports :



<https://landebia.fr>



La commune de Landébia présente sur l'application



<https://fr-fr.facebook.com/people/Commune-de-Landebia/100068322141688/>

Ce bulletin municipal est disponible en version couleur sur le site de la mairie.

Conseil municipal

Séance du 13 Septembre 2024 à 20h00 à la mairie

PRESENTS : DURAND P., OLIVIER L., LAGRENE C., DELAMOTTE M., CARO P., DURAND A., DANIEL C., RIOU K.,
SECRETAIRE : DELAMOTTE M.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Le Maire présente le projet de règlement intérieur de la commande publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le règlement intérieur de la commande publique tel que présenté.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2023

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante du syndicat dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Un exemplaire de ce rapport est transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice.

Le SDAEP 22 a établi ce rapport, qui est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation, le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2023.

LOYER COMMERCE « CHEZ SAM »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le loyer mensuel du commerce « Chez Sam » est passé de 490,00 € en 2021 à 590,18 € en 2024, suite aux actualisations annuelles sur l'indice du coût de la construction.

« Chez Sam » étant le dernier commerce de la commune, il propose de diminuer le loyer à 500 € par mois et de supprimer l'actualisation annuelle, jusqu'à la fin du mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de passer le loyer du commerce « Chez Sam » à 500 € par mois, à partir du mois de septembre 2024 et jusqu'à la fin du mandat.

TRAVAUX EN REGIE : ECLAIRAGE BOULODROME

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 20240607-DELIB8 fixant le coût horaire du personnel technique à la somme de 18,27 €,

VU l'état de travaux en régie suivant établi au titre de l'année 2024 pour un montant de 1 060,48 € à savoir :

	Imputation	Montant	Quantité	Total
Fournitures	60632	622,00 €		622,00 €
Main d'oeuvre	6411	18,27 €	24 heures	438,48 €

Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'état des travaux en régie pour un montant de 1 060,48 €.

DECISIONS MODIFICATIVES

➤ N° 1 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'opérer les augmentations de crédits suivantes sur le budget principal :

Compte	Augmentation de crédits
2188-040 – Autres immobilisations corporelles	1 060,48 €
72-042 – Production immobilisée	1 060,48 €

➤ N° 2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'opérer les virements de crédits suivants sur la section d'investissement dépenses du budget principal :

Compte	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
2188 – Autres immobilisations corporelles	- 450,00 €	
165 – Dépôts et cautionnements		450,00 €
TOTAL	- 450,00 €	450,00 €

DINAN AGGLOMERATION : PUBLICITE ET ENSEIGNES EXTERIEURES

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'Etat a transféré la compétence liée à la publicité, enseignes et pré-enseignes aux communes.

Dinan Agglomération propose de prendre en charge l'instruction des dossiers, comme pour les autorisations d'urbanisme. Le coût par dossier est fixé à 110 €. Il présente le projet de convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de recourir au service urbanisme de Dinan Agglomération pour l'instruction des dossiers de publicité, enseignes et pré-enseignes,
- autorise le Maire à signer la convention à intervenir, ainsi que tous les documents y afférents.

ECLAIRAGE EGLISE

- **1^{ère} phase :**

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'éclairage de l'église est vétuste et a besoin d'être refait. Il présente la proposition de Gilles BRIEND de PLEVEN, pour un montant HT de 3 271,97 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le devis présenté.

- **2^{ème} phase :**

Le Maire présente le devis de Gilles BRIEND de PLEVEN, pour le remplacement du reste des luminaires, pour un montant HT de 2 185,96 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le devis présenté.

REPARTITION DE LA PARTICIPATION AU SIRP LANDEBIA -PLEVEN

Vu l'article 9 de l'arrêté préfectoral portant création du SIRP PLEVEN – LANDEBIA,

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la contribution des communes de LANDEBIA et de PLEVEN aux dépenses du syndicat par moitié des dépenses, pour l'année scolaire 2024-2025.

État civil

Nous publions ci-dessous les actes d'état civil recensés depuis la parution du dernier bulletin après accord des intéressés ou de leur famille.

Naissances :

Le 26 août 2024 est née à Saint-Brieuc (22), Soraya BAH, fille de Alhassane et de Lisa VALOT, domiciliés 5 place Saint-Eloi.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux heureux parents.

Mariage :

Le 17 août 2024, **Dylan TIREL**, mécanicien automobile et **Laura CONCERT**, responsable impression numérique, domiciliés 1 le Plessis Meen à Pluduno.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.





Décès :

Le 23 août 2024 est décédée à Bain-de-Bretagne (35), **Joëlle GOURGAND veuve MICHEL**, domiciliée 8 rue du Hautrel à Landébia.

Le 11 septembre 2024, est décédé à Saint-Cloud (92), **Gérard VERGRACHT**, retraité, domicilié 430 la Croix au Berger à Landébia.

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles.

Urbanisme

Demandes de Déclarations de travaux et permis d'aménager

Demandes de déclarations préalables :

DP 24 C0008	24 panneaux photovoltaïques	13 rue du haut Village
DP 24 C0009	Pose d'un auvent coupe vents	8 rue Denise Favrel
DP 24 C0010	Clôture	1 rue des Peupliers
DP 24 C0011	14 panneaux photovoltaïques	8 rue Jean Baptiste Richeux
DP 24 C0012	Plantations 24 poteaux dans les périmètres des monuments classés	
DP 24 C0013	Vélux	12 rue Denise Favrel

Accord permis d'aménager :

PA 24 C0001	Lotissement de 6 lots	Lotissement les Pommiers
-------------	-----------------------	--------------------------

Informations communales



Le dispositif « Argent de poche »

pendant les vacances estivales

Cet été, nous avons accueilli Killian et Shayne pour nous aider sur de petits chantiers sur la commune.

Au programme : rangement et optimisation de la salle des archives, à la grande satisfaction de nos secrétaires.

Merci à eux pour leur investissement.

Les semaines suivantes, ce sont Tristan et Mathias qui ont aidé nos agents municipaux dans de nouvelles "missions" telles que désherbage, nettoyage...



Pour rappel, le dispositif « Argent de poche » donne la possibilité aux adolescents (es) âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de notre cadre de vie.

Si vous êtes intéressés pour les vacances de la Toussaint, vous devez vous inscrire à la mairie.

Les travaux sur la commune ont continué cet été ...

Mi- juillet, **des travaux de voirie** ont été réalisés au niveau du Fil de l'Épée, les Bois et les Pâtures.

Travaux de bicouche et tricouche financés à hauteur de 32 000€ par Dinan Agglomération.



Le curage des lagunes

Le curage des boues des lagunes est une étape indispensable pour maintenir un bon niveau d'épuration des eaux usées avant rejet au milieu récepteur. Il s'agit d'une opération importante .

Les lagunes sont désormais aux normes ce qui permet d'envisager de nouvelles constructions telles que des lotissements, ce qui n'était plus possible jusqu'alors. Depuis 2015, les lagunes présentaient un impact significatif sur la masse d'eau, en particulier sur le paramétrage phosphore qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral nous demandant de faire les travaux nécessaires.

Avec un investissement de 160 000€, et la fin des travaux prévus en 2025, nous pourrions espérer une réduction des eaux claires sur le réseau.



Le LAVOIR et le PLAN D'EAU : un projet pour sensibiliser à la biodiversité

Des travaux financés par Dinan Agglomération à hauteur de 10 000€ ont été réalisés : remise à plat du terrain, bouchage de la mare existante (dangereuse) afin d'en créer une nouvelle. Des plantations et des semis d'herbe ont été également effectués.

Restera à faire la création d'un chemin, la mise en place de l'espace biodiversité (mur de pierres, haies sèches...) et l'installation de bancs pour profiter pleinement du lieu. Un accès sera également créé pour que les personnes à mobilité réduite puissent accéder à ce coin de verdure. A suivre...

Nous recherchons des bénévoles pour rejoindre notre équipe travaillant sur ce projet afin de créer un cheminement de sensibilisation à la biodiversité.



Le Guébriand



Le plan d'eau

Ce plan d'actions communal s'inscrit dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité intercommunale de Dinan agglomération, comportant 4 axes principaux :

- * Agir en faveur du patrimoine naturel communal ; Sensibiliser et le faire connaître
- * Sensibiliser et faire connaître le patrimoine communal
- * Améliorer la connaissance du patrimoine naturel communal
- * Inciter les habitants et entreprises de la commune à agir en faveur du patrimoine naturel

Exemples d'actions communales :

Action 1 : Restaurer le Guébriand et effacer le plan d'eau en amont du Lavoir du Ratel. Le bon état de milieux aquatiques et zones humides associées est important pour la qualité et la quantité des eaux de nos rivières.

Action 2 : Créer un cheminement de sensibilisation à la biodiversité aux abords du Lavoir du Ratel. En lien avec les travaux de restauration des milieux aquatiques, les abords du lavoir nécessitent des aménagements pour y favoriser la biodiversité. L'aménagement d'un cheminement permettra de sensibiliser les habitants à la biodiversité en leur présentant des actions simples et reproductibles. Les objectifs étant de favoriser l'accueil de la biodiversité et inciter, par la démonstration, les habitants à agir pour la biodiversité dans leurs jardins.

À l'église, rénovation de l'éclairage



L'entreprise Briend est intervenue pour remplacer les anciens luminaires par des ampoules LED, des travaux d'un montant de 6 000€.

Ce nouvel éclairage LED permettra notamment de faire des économies d'énergie et de permettre d'émettre une lumière de qualité.

Des spots supplémentaires ont été ajoutés dans la nef et un câblage aux normes a été réalisé pour un montant de 2 600€.



NOTRE GARE

Des travaux d'embellissement ont été effectués cet été : réfection et nettoyage des parterres avec notamment de nouvelles plantations ; création d'une dalle bétonnée près de la rampe d'accès à la gare afin d'y installer l'ancien matériel ferroviaire offert par la SNCF : 3 leviers à crans (modèle de 1945 à 1954) et 1 Saxby (modèle de 1973).



Inauguration de la voie Dinan – Lamballe Armor : voyage à bord du TER

En fonctionnement depuis le 6 juillet 2024 et après 12 mois de travaux, la ligne ferroviaire Dinan-Lamballe, entièrement rénovée, a été officiellement inaugurée le vendredi 13 septembre.

Ce qui change : 5 allers-retours quotidiens, vitesse 100 km/h au lieu de 60 km/h avec un gain de temps jusqu'à 17 minutes ; le trajet Dinan-Saint-Brieuc se faisant dorénavant en 48-50 minutes.

Les améliorations : des voies entièrement rénovées, une sécurité renforcée, une accessibilité des gares améliorée et une desserte de toutes les gares entre Dinan et Saint-Brieuc.



Nouveaux horaires des trains

5 rotations au lieu de 3

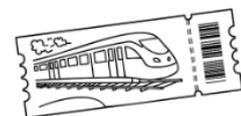
DU LUNDI AU VENDREDI

St Brieuc- Dinan

Landébia : 7h12 8h34 13h 17h36 19h01

Dinan- Saint Brieuc

Landébia : 6h42 8h04 12h41 16h54 18h52



Possibilité d'imprimer
en mairie vos billets
de train réservés au
préalable sur internet

SE DÉPLACER EN TRAIN TER BREIZHGO

DEPUIS LA GARE DE LANDEBIA

Chaque jour en Bretagne, 430 trains régionaux transportent plus de 50 000 voyageurs. Avec 95% des trains à l'heure en Bretagne en 2023, le réseau TER BreizhGo offre la meilleure régularité de France.

La gare de Landébia, située « Rues des Landes » est facilement accessible à pied depuis le centre-ville ou en voiture. Il ne vous faudra que 26 minutes de train pour rejoindre Saint-Brieuc, ou 21 minutes pour aller à Dinan.

Confortable, économique et écologique, le train attire de plus en plus de voyageurs en Bretagne, alors, pourquoi pas vous ?

Vous voyagez tous les jours ou presque pour vous rendre au travail ou à l'école ?

Si vous prenez le train très souvent (plus de 3 aller-retours par mois), l'abonnement TER BreizhGo est fait pour vous. Des formules hebdomadaires, mensuelles ou annuelles existent. Vous pouvez bénéficier de réductions supplémentaires si vous combinez votre abonnement avec un transport urbain.

Jusqu'à quatre fois moins cher et huit fois moins polluant que la voiture, l'abonnement est pris en charge à 50% par votre employeur. Il se charge facilement sur votre carte KorriGo et permet de voyager en illimité sur le trajet choisi.

Vous voyagez moins régulièrement ?

TER BreizhGo propose des tarifs en fonction de la distance parcourue :

- Entre 5€ et 29€ pour les 26 ans et plus,
- Entre 4€ et 15€ pour les moins de 26 ans,
- 0€ pour les moins de 12 ans accompagnés.

Pour ceux qui voyagent au moins 5 fois par an, le "pack 5 voyages" permet d'économiser de 20 à 40% sur ces tarifs.

Vous souhaitez (re)découvrir la région ? Cap sur la Bretagne avec les bons plans TER BreizhGo !

Pour profiter de tarifs avantageux tout au long de l'année, rendez-vous sur le site internet TER BreizhGo ou abonnez-vous à leur newsletter. Vous trouverez par exemple les samedis « Dingo » tous les premiers samedis du mois (tous les trains à 5€) ou encore le « Pass TER BreizhGo » pour voyager à plusieurs en illimité.

Quelle est votre fréquence de voyage ?	Quotidienne Dès 3 aller-retours par mois	Régulière 5 fois par an et plus	Occasionnelle Moins de 5 fois par an
Votre tarif vers :	Abonnement annuel*	Pack 5 voyages TER BreizhGo**	Voyage TER BreizhGo**
Saint-Brieuc	1,04€	8,80€	11€
Lamballe	0.55€	3€	5€
Dinan	0.55€	3€	5€

Calculez vous-même vos économies grâce au calculateur tarifaire TER BreizhGo !
Disponible sur www.ter.sncf.com/bretagne

Train + vélo, comment ça marche ?

Le vélo facilite l'accès à la gare, pour une mobilité douce et efficace. Cependant, le nombre de place vélos étant limité à bord des trains, il est conseillé d'opter pour un vélo pliant

Rentrée 2024 : c'est le retour d'une offre 100% trains sur votre ligne !

La ligne ferroviaire entre Dinan et Lamballe a été complètement rénovée. Depuis le 2 septembre, ce sont 5 aller-retour quotidien qui relient Dinan et Saint Brieuc en desservant chacune des gares de la ligne. Grâce aux travaux de modernisation de la voie, la vitesse de circulation des trains a pu être augmentée et vous permet de gagner jusqu'à 17 minutes sur votre trajet. Pour le travail, les études, ou pour le plaisir, prenez ou reprenez le train !

D'autres questions ?

Le site TER BreizhGo vous présente l'ensemble des offres, mais vous pouvez aussi choisir de joindre gratuitement des conseillers TER BreizhGo par téléphone au 0 800 880 562 ou encore de dialoguer avec @terbreizhgo sur X, Facebook ou Instagram.





Notre école, notre cantine et leurs labels



Notre école de Landébia vient d'obtenir un nouveau label : **le label E3D.**

La labellisation « E3D » (**École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable**) a été développée par le ministère chargé de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable, (consommation d'eau et d'énergie, collecte des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire...).

En plus de ce label, notre école a également le label « **École numérique** », des services numériques permettant les échanges entre les enseignants, élèves et parents (ENT, plateformes collaboratives.) ; des services nécessaires au déploiement des usages numériques en classe (réseau wifi de l'école...) ... Le numérique permet également d'enrichir les méthodes d'enseignement et d'apprentissage en proposant des ressources variées et interactives et l'utilisation d'outils informatiques tels que tablette, dispositif de visualisation collective...

Les écoles ainsi équipées pourront bénéficier gratuitement des ressources numériques pédagogiques proposées par le Ministère de l'éducation .

Sur 50 000 écoles en France, seules 3 000 ont obtenu ce label.

La cantine de Landébia

La loi **EGAlim** du 30 octobre 2018 fixe des objectifs ambitieux à la restauration collective publique et privée pour permettre la transition vers une alimentation de qualité et durable. Cette loi comporte **5 grandes mesures** :

- Des approvisionnements plus durables et de qualité
- Des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire
- Une diversification des sources de protéines
- La fin de l'utilisation de contenants et ustensiles plastiques
- L'information des familles

L'objectif principal de la restauration collective est de proposer quotidiennement des repas sains, équilibrés à un prix modéré, tout en respectant des contraintes réglementaires strictes.

La loi EGAlim a défini l'objectif emblématique de **garantir au moins 50% de produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits biologiques**, dans les repas servis en restauration collective de service public depuis le 1^{er} janvier 2022.

La cantine de Landébia est approvisionnée en moyenne à 53% de produits de qualité et à 28% en produits biologiques.



Données d'approvisionnement 2023 publiées par les communes sur la plateforme Ma Cantine au 31/07/2024

*Nous tenons à féliciter
Clarisse, notre cantinière à
Landébia pour son travail et
son investissement pour
parvenir à ces bons résultats.
Merci pour nos enfants.*



La FÊTE DU MONDE agricole, Le COMICE ...

Cette année, c'est la commune de Corseul qui accueillait le comice agricole fin Août. Une vitrine du monde agricole qui connaît toujours le même succès.

De nombreuses activités y étaient présentées : concours de bovins, équins, de labour, course de tracteur-tondeuses cross...

Une belle journée également pour les enfants avec une structure gonflable, une mini-ferme et un défilé des enfants avec leurs veaux...

La prochaine édition se tiendra à Saint Méloir des Bois, pour revenir sur les terres de notre commune l'année suivante.



DISTRIBUTION DES BACS INDIVIDUELS POUR LES ORDURES MENAGERES **pour les habitants hors-bourg uniquement.**

Dans le cadre de la refonte de la politique Déchets, des bacs individuels pour la collecte des ordures ménagères résiduelles, vont être distribués aux usagers de notre commune (en remplacement des bacs collectifs) qui vont être supprimés, entre le 15 octobre et le 15 décembre prochain.

Dinan Agglomération a chargé l'entreprise CONTENUR de vous mettre à disposition, gratuitement, un bac individuel pour la collecte des ordures ménagères.

À partir de JANVIER 2025, la collecte des ordures ménagères sera effectuée une fois tous les 15 jours.

Engagée dans une démarche de réduction des déchets, Dinan Agglomération compte sur chacun d'entre vous pour **améliorer notre impact sur l'environnement** et **contribuer à la maîtrise des coûts du service.**

Les agents enquêteurs, mandatés par Dinan Agglomération, se présenteront à votre domicile **dans les prochains jours pour** : relever les **informations relatives à votre foyer** : identité, coordonnées, nombre de personnes composant votre foyer etc... **déposer un bac adapté** à la production de vos ordures ménagères.

Les agents en charge de cette enquête et de la distribution seront munis d'un gilet de sécurité orange avec le logo de Dinan Agglomération, d'un badge, et d'une lettre d'accréditation qu'ils peuvent vous présenter sur demande.

En cas d'absence lors de la visite, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres avec toutes les indications vous permettant de contacter le service concerné.

Vous pouvez également accéder à votre espace usager CONTENUR. Pour cela, il vous suffit de saisir votre identifiant et de renseigner toutes les informations relatives à votre foyer. Une fois cette démarche effectuée, un bac pourra vous être déposé, même en cas d'absence.

Dinan Agglomération met à disposition de ses habitants des composteurs individuels

La distribution des composteurs individuels pour les habitants de Landébia a déjà eu lieu . Mais d'autres distributions sont prévues jusqu'à fin 2025 dans de nombreuses communes de l'agglo. Tous les habitants peuvent s'inscrire à n'importe quelle session de n'importe quelle commune d'ici la fin de l'année 2025. C'est-à-dire que les habitants de Landébia peuvent bien sûr s'inscrire sur d'autres communes. Le calendrier est disponible sur la page du lien <https://www.dinan-agglomeration.fr/Environnement-developpement-durable/Dechets/Biodechets-et-compostage/Je-suis-un-particulier>

La remise d'un composteur individuel est conditionnée par une inscription vérifiée (justificatif de domicile de moins de 3 mois), habiter sur une commune de l'agglo, avoir un jardin et assister à la réunion de 30 minutes avant la remise d'un composteur.

La démarche pour l'habitant :

- 1-Inscription via le formulaire en ligne disponible sur www.dinan-agglomeration.fr.
- 2- Participation à la session de sensibilisation sur le compostage et mise à disposition du composteur.

PENSEZ A LA TRANQUILITÉ DES VOISINS...

Nous appelons à votre bienveillance pour ne pas déposer vos poubelles de verre **après 21h** dans le conteneur. Ceci afin de limiter les nuisances sonores occasionnées par la chute du verre.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Le recensement de notre commune aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025.

En France, le recensement géré par l'INSEE est obligatoire. Il concernera tous les logements (hors résidence secondaire) et tous les habitants de notre commune.

Pour ce faire, nous recherchons un agent recenseur et un agent recenseur suppléant. La commune étant partagée en deux districts, nous avons déjà un premier agent recenseur.

Ceux-ci seront accrédités par l'INSEE et la mairie à venir chez vous si nécessaire. Ils porteront un badge avec leur photo.

Profil recherché :

- Être organisé et rigoureux
- Avoir un relationnel aisé
- Faire preuve de discrétion et de confidentialité
- Être disponible, l'agent pouvant être amené à exercer sa mission le soir et le samedi

Pour les aider dans l'exécution de leurs tâches, les agents recenseurs devront suivre 2 demi-journées de stage organisées par l'INSEE.

Toutes les modalités du recensement vous seront expliquées dans le prochain bulletin.

Si vous êtes intéressés et prêts à nous aider, vous pouvez contacter Christian Lagrené, coordinateur, au 06 79 24 69 79 ou Sophie, secrétaire à la mairie.



Salle des fêtes : location de la SONO

Suite à de nombreuses dégradations de la sono lors de sa location, Mr Le Maire a pris la décision de ne plus offrir ce service aux locataires.

En effet, ce matériel qui reste fragile a trop souvent subi des dégradations et de casse, et même des vols (antenne Bluetooth...) !!

Dorénavant, seules les associations pourront l'utiliser si elles le souhaitent.



Samedi 20 juillet : 4-ème édition du Tournoi de palets Chez Sam

Samedi 20 juillet : 4-ème édition du Tournoi de palets Chez Sam

Comme tous les ans, Sam a organisé son tournoi de palets sur la place de l'église. Encore un immense succès quant au nombre de joueurs et de spectateurs.

Une belle journée qui peut se résumer ainsi « Du jeu, du rire, des fous rire, de la musique à donf by DJ JULIUS, des bénévoles au top de leur forme... »



« Merci à tous pour cette magnifique journée »
Sam



Dimanche 1^{er} septembre Grillades du Club de l'Espérance



« Les adhérents du Club de l'Espérance se sont réunis le dimanche 1^{er} Septembre au Repas grillades.

Malgré le temps couvert, le repas grillades (cuites à point par Michel et Charles) s'est parfaitement bien passé. Une cinquantaine d'adhérents ont répondu présents à l'invitation du repas du midi, le soir une trentaine sont restés déguster le traditionnel lard préparé par Paulette notre présidente d'honneur.

Tous les convives sont repartis en nous remerciant, très heureux d'avoir passé un agréable et convivial après-midi.

Le Club remercie toutes les personnes qui ont répondu à l'invitation ainsi que les bénévoles pour l'organisation et la préparation de ce moment festif. »

André Durand



Dimanche 8 Septembre : vide-maison et vide-greniers
Par le CAL

Ce week-end, 17 maisons ont participé au vide-maison collectif de Landébia, et une quinzaine d'exposants se sont réunis à la salle des fêtes pour le vide-greniers. Malgré une météo capricieuse, les rues de Landébia ont été animées par de nombreux promeneurs, créant une belle animation dans tout le village.

Le Comité d'Animation de Landébia tient à remercier chaleureusement tous les participants pour leur implication, ainsi que toutes les personnes qui nous ont soutenus en préparant des gâteaux.

« Un ÉNORME MERCI À TOUS pour cette belle journée pleine de convivialité et de partage ! »

Le bureau

Si vous souhaitez rejoindre notre association dont le but est d'animer la commune, comme bénévole ou membre actif, n'hésitez plus... les membres du bureau vous attendent. Pour les contacter, la page Facebook ou au 06.82.07.50.99.





Lundi 2 Septembre : La rentrée scolaire pour les 74 enfants du RPI

Maternelle et primaire ont fait leur rentrée en ce 2 septembre. Les écoliers ont retrouvé les bancs de l'école, sous la pluie. Mais ne peut-on pas dire « rentrée pluvieuse, rentrée heureuse » ?

La rentrée scolaire s'est bien déroulée dans nos écoles communales. L'ensemble des enfants avaient le sourire aux lèvres et semblaient ravis de retrouver amis et enseignants, les plus petits ont découvert leur nouvel environnement scolaire.

À Landébia

Stéphanie Macé, directrice, également en charge des grandes sections et CP a accueilli les 41 élèves, aidée et épaulée par Jeanne Chantoizel, Atsem, tandis que la décharge de direction est assurée, un vendredi sur trois, par Aurélie Dagorgne-Leclerc. Isabelle Raffray, quant à elle, enseigne aux très petits, petites et moyennes sections, assistée de Myriam Le Barbier, Atsem. Cette année, leurs projets pédagogiques auront pour thème « La mer et l'océan ».

« Nous avons la chance d'avoir un papa pêcheur, qui ainsi va permettre aux élèves de découvrir la mer et tout ce qui s'y rattache : visite d'un bateau, d'une criée, exploration de la faune et la flore aquatique, des coquillages. Par ailleurs, une intervenante musique du Kiosque, de Dinan, sera présente, de septembre à décembre, pour la fabrication d'instruments de musique, à l'aide de coquillages. » précise Stéphanie.

À Néven

Yvan Piguel, directeur de l'école a accueilli les 15 élèves de CE1 et CE2 et 18 de CM1 et CM2. Ils seront respectivement encadrés par Réjane Lucas et lui-même, Sandrine Krug et Nolwen Douet, toutes deux AESH.

Un 1^{er} projet pour cette année scolaire, tous les enfants de l'école partiront cette fois en voyage découverte, dont la destination reste à déterminer. Les autres projets : trois sorties au cinéma à Pléneuf-Val-André dans le cadre « École et Cinéma ». Par ailleurs, l'ensemble de l'effectif sera concerné par une classe échecs, avec un intervenant. Enfin, en plus de l'activité cérébrale, place au sport, avec plusieurs rencontres avec les écoles du secteur.

Nous souhaitons la bienvenue dans notre RPI de Réjane Lucas, prenant en charge les élèves de CE1 et CE2 en remplacement de Marie Courage.





Vendredi 27 septembre : l'Assemblée Générale de l'APE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le bureau de l'APE de Pléven Landébia a été réélu à l'unanimité avec 8 membres.

C'est une première pour le bureau d'avoir autant de présence lors de l'Assemblée Générale et d'avoir autant de nouveaux parents souhaitant s'investir en tant que membres actifs.

La composition du nouveau bureau est la suivante, de gauche à droite.

Hélène Rio, Laëticia Hervé, Emilie Pantofel, Aurèle Pesse, Julie Gourdel, Natacha Echard, Justine Gueguen. Hélène Con (absente sur la photo)



Voici les nouvelles actions pour cette fin d'année

- La Boom d'Halloween 🎃👻 : le samedi 2 Nov. A la salle des fêtes de PLÉVEN - de 15h à 18h
- Le théâtre 🎭 : avec la Troupe des « Fous à Liés » le week-end du 7-8 Déc. à la salle des fêtes de Landébia.
- La Boom de Noël 🎄👶 & ventes de gavottes le vendredi 20 Déc. à partir de 16h30, à la salle des fêtes de Landébia.

Festivités de 2025 :

En Mars : Repas

4 Mai : Rando Gustative

Fin Juin : Kermesse des écoles



A votre agenda ...



Samedi 19 Octobre : Repas et soirée dansante par le CAL

Samedi 2 Novembre : Boom d'Halloween
de Pléven



organisée par l'APE à la salle des fêtes

Samedi 9 Novembre : Repas à emporter des chasseurs



Lundi 11 Novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918

Lundi 11 novembre : Coupe Loubatière- Phase départementale- à la salle des fêtes
organisé par Emeraude Échecs

Dimanche 1^{er} Décembre : Repas des Aînés offert par la Municipalité



Samedi 7 et dimanche 8 Décembre :

Théâtre organisé par l'APE avec la troupe des Fous à Lié

Mercredi 18 décembre : Repas de Noël au Chêne au Loup avec l'animateur Bruno Blondel
organisé par le Club Informatique . (prix : 60 €, paiement à l'inscription auprès de Joëlle
Lemétayer au 06 74 90 91 14).

Samedi 20 Décembre : Boom de Noël organisée par l'APE à la salle des fêtes



Samedi 11 Janvier 2025 : Vœux du Maire à la salle des fêtes à 18h30

Le CLUB DE L'ESPERANCE : Calendrier
prévisionnel des festivités

Les lundis 14 octobre - 18 Novembre - 9 Décembre :
Réunion mensuelle 14 h à la salle des associations

Mardi 10 Décembre : Sortie journée de Noël à Laval

Pour tout renseignement, contacter André Durand au

06 95 23 80 44

Le **CLUB INFORMATIQUE** et ses activités à la salle
des fêtes

- ❖ 1 lundi sur 2, de 14 h à 16 h
informatique pour débutants
- ❖ 1 mardi sur 2, belote

Pour tout renseignement, contacter Joëlle au

06 74 90 91 14

Une nouvelle association à Landébia...



Mesdames Chantal Rivart et Marie-Claire Girard ont créé l'association

"DIGOUST- BOUTIQUE SOLIDAIRE SANS ARGENT".

Cette association a pour but de limiter les déchets par le recyclage et ainsi faire un geste pour notre planète.

L'association vous propose un lieu de dons collaboratifs où vous pourrez venir déposer les objets dont vous n'avez plus l'usage pour leur donner une nouvelle vie. Vous pourrez également y récupérer les objets donnés par d'autres.

Dans un second temps, des ateliers seront animés afin de confectionner des petits objets décoratifs ou utiles avec des matériaux recyclés.

L'inauguration aura lieu le **SAMEDI 26 OCTOBRE** à 11h à la salle des fêtes de Landébia.

Chantal et Marie-Claire vont avoir besoin d'aide dans cette nouvelle aventure. Alors, si vous êtes intéressés et motivés, vous pouvez contacter le 06.09.25.63.12

Si vous avez des dons, vous pouvez les amener au **18 rue de la Gare à Landébia** chez Madame Chantal Rivart.



L'équipe de DIGOUST,

En présence de Marie Courage,
fondatrice et ex-présidente de Trois
Fois Rien- Magasin pour Rien, venue
soutenir ses anciens bénévoles et leur
association.